

**DEPARTEMENT DES DEUX SEVRES**  
**MAIRIE de SAUZE-VAUSSAIS**  
**79190 SAUZE-VAUSSAIS**

Extrait du registre des délibérations  
Conseil Municipal du 26/09/2017

**Le mardi vingt-six septembre deux mil dix-sept**, les membres du conseil municipal de la commune de Sauzé-Vaussais se sont réunis à **19 heures 30**, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

**Date de convocation du Conseil Municipal :** le 30 août 2017

**Etaient présents :** Mmes, Mrs, EPRINCHARD Michel, RIVAUD Marie Joseph, BOUCHEREAU Isabelle, LIAUD Eric, ARDOUIN Hervé, BABIN Eric, CLISSON Philippe, HÉRISSÉ Mathieu, BERNARD Andrée, PROU Marie-Hélène, LAMOTHE Catherine, RINALDI Sabrina.

**Etaient excusés :** FOURNIÉ Samuel (pouvoir à Eric BABIN), GAGNAIRE Jean-Marie (pouvoir à Mathieu HÉRISSÉ), SALLES Anna-Maria (pouvoir à Catherine LAMOTHE)

**Etaient absents :** Lise BAILLY, PORCHERON Patrice, BERNET Jean-Luc,

**Nombre de conseillers en exercice :** 18

**Nombre de présents :** 12 **nombre de votants :** 15

**Secrétaire de séance :** Mme BOUCHEREAU Isabelle

**OBJET : EXTENSION DU COLUMBARIUM (DM2017\_082)**

Les membres du conseil municipal :

- valident le devis présenté par Hervé Ardouin, (de l'entreprise Dezafit) pour l'installation de 4 cases supplémentaires au columbarium du cimetière de Sauzé pour un montant de 2 975 € TTC.
- valident également les nouveaux tarifs de concession qui annulent et remplacent ceux votés par délibération du 6 novembre 2003.

Ainsi le prix de vente des emplacements s'élève à :

**Columbarium :**

- 750 € pour une concession de 30 ans
- 900 € pour une concession de 50 ans

**Cave urne :**

- 400€ pour une concession de 30 ans
- 600 € pour une concession de 50 ans

La mise en place d'un columbarium à Vaussais sera étudiée en 2018 en fonction du budget.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié conforme au registre,  
Le Maire, Michel Eprinchard.



Préfecture des Deux-Sèvres  
16 janv. 2004

DEPARTEMENT DES DEUX SEVRES  
MAIRIE de SAUZE-VAUSSAIS  
79190 SAUZE-VAUSSAIS  
Extrait du registre des délibérations

Le huit janvier deux mille quatre, les membres du conseil municipal de la commune de Sauzé-Vaussais se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle des réunions de la Mairie, sur convocation qui lui a été adressée par le maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 décembre 2003

**Etaient présents :** MM. Michel HEURTEBISE, Annie MICHELET, Guy DUBOIS, Isabelle BOUCHEREAU, Roland BECHIEAU, Martial BABIN, Jean Louis GERMANEAU, Maurice VALETTE, Claudette GRIFFAULT, Marie Joseph RIVAUD, Monique CARTON, Marie Claude THEBAULT, Jean-Marie APPERCE, Bernard GIRAUDEAU.

**Etait excusé :** Philippe GAGNAIRE (pouvoir donné à M. GERMANEAU)

**Etaient absents :** Jacques GUSTIN, Florence RENAUDEAU.

**Nombre de présents :** 14 - **Nombre de votants :** 15

**Secrétaires de séance :** Mmes BOUCHEREAU et THEBAULT

**OBJET : TARIFS DE CONCESSION DANS LES CIMETIERES**

A l'unanimité, à compter de Janvier 2004, les tarifs sont fixés à :

- a. 16 € le m2 pour les cinquantenaires
- b. 12 € le m2 pour les trentenaires.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le 17 JAN. 2004  
Le Maire,



Certifié conforme au registre  
Le Maire

